



Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges
Section départementale des Bouches-du-Rhône
UD FO des Bouches-du-Rhône – Vieille Bourse du Travail
Place Léon Jouhaux 13232 Marseille Cedex 1
☎ 04.91.00.34.19 ✉ snfolc.aixmarseille@orange.fr
Site : www.adherent-snfolc13.fr - Suivez nous sur Facebook : SNFOLC 13

COMMUNIQUÉ SNFOLC 13

Epreuves E3C : le Recteur maintient la note 0 ! Inacceptable !
2 février : 200 personnels du lycée Diderot rassemblés devant leur
établissement avec leurs syndicats pour exiger l'abandon de cette mesure
répressive !

Retrait de la réforme du bac Blanquer !

En janvier et février 2020, un véritable soulèvement s'était produit dans tous les lycées du pays contre les épreuves dites « E3C » qui concrétisaient le passage au contrôle continu et par conséquent la fin de l'examen national terminal et anonyme que défend FO. Des lycéens par milliers avec leurs enseignants avaient également revendiqué à la porte de leur établissement et beaucoup avaient refusé de composer sur des épreuves dont ils contestaient le principe.

Début 2021, pour les sanctionner et criminaliser leur action, trois lycées de l'Académie d'Aix-Marseille (Diderot, Les Remparts et Lurçat) ont décidé d'attribuer un « 0 » à ceux qui refusaient de se soumettre, suscitant immédiatement la mobilisation des parents, des personnels et leurs organisations. Les conséquences sont immenses pour ces élèves, déjà pénalisés par la situation sanitaire et la perte d'heures de cours due au refus du ministère de recruter des enseignants pour assurer les dédoublements de cours. Ils risquent maintenant le couperet ParcoursSup !

Ce 22 janvier 2021, en réponse au recours porté par les familles du lycée Diderot, un courrier du rectorat d'Aix-Marseille entérine le « 0 », incrimine les enseignants et invite les élèves concernés « à puiser dans leurs ressources pour réussir leurs examens et leurs études et à se mobiliser pour la suite de leurs épreuves. » Cynisme ! Contre la jeunesse et les enseignants, contre les libertés publiques, menacées par la loi de sécurité globale, ce gouvernement brandit la répression.

Interpellé dans un vœu commun et une déclaration unitaire par les élus FO, FSU et CGT du Comité Technique Académique (CTA) du 22 janvier, afin qu'il annule cette sanction, le recteur a refusé de prendre un engagement. Le SNFOLC a donc décidé de s'adresser au ministre pour qu'il retire cette sanction !

D'un commun accord ce 1er février, les élus FO et CGT, pour protester, ont décidé de quitter le CTA. Le recteur s'est réfugié derrière le ministre pour justifier son refus de satisfaire immédiatement la revendication.

D'ores et déjà, dans de nombreux lycées (Vauvenargues, J.Perrin, Joliot-Curie, Marseilleveyre, René Char...), les personnels prennent position pour soutenir les élèves sanctionnés ainsi que leurs collègues. Tous revendiquent que le Ministre et le Recteur renoncent à cette décision punitive.

Un premier rassemblement s'est déroulé le 2 février devant le lycée Diderot à Marseille traduisant l'unité des organisations et la détermination des personnels et des élèves à faire annuler la sanction.

Avec son syndicat national, le SNFOLC 13 exige immédiatement l'annulation du « 0 » sanction attribué lors des épreuves d'E3C aux lycéens de Diderot, Les Remparts et Lurçat ainsi qu'à tous ceux concernés par cette mesure inique sur tout le territoire

Le SNFOLC 13 appelle tous les collègues à prendre position dans leurs établissements avec leurs sections syndicales pour exiger l'annulation de cette mesure !

Et plus généralement, le SNFOLC 13 exige :

- Le respect de la liberté pédagogique individuelle des enseignants !
- Le rétablissement d'un Bac reposant sur la base des épreuves nationales terminales et anonymes ouvrant droit à la poursuite des études dans la filière universitaire choisie par le lauréat !
- Abrogation de la réforme du Lycée et de Parcoursup !

À Marseille, le 5 février 2021